COURS

3e

Conjugaison : les valeurs des temps de l'indicatif

Programme de français du cycle 4 — arrêté du 17 juillet 2020, BO n° 31 du 30 juillet 2020 — MENE2018714A
Relue le 14 novembre 2026

Au brevet, une question revient : « Quel est le temps de ce verbe ? Justifiez son emploi. » Nommer le temps ne suffit pas : il faut dire sa **valeur**, c'est-à-dire ce qu'il exprime à cet endroit du texte. Le présent, à lui seul, peut en avoir cinq.

1 Le présent

DÉFINITION

Présent d'**énonciation** : action en cours au moment où l'on parle (*Je t'écris de Paris*). Présent de **vérité générale** : fait toujours vrai (*La Terre tourne autour du Soleil*), fréquent dans les proverbes et les morales. Présent d'**habitude** (*Je me lève à sept heures*). Présent de **narration** : rend vivante une action passée dans un récit au passé (*Soudain, la porte s'ouvre*). Présent à **valeur de futur proche** (*Je pars demain*).

2 Les temps du passé

DÉFINITION

L'**imparfait** exprime l'arrière-plan : description, action en cours, habitude (*Chaque soir, il lisait*). Le **passé simple** exprime le premier plan : actions brèves, successives, qui font avancer le récit.

DÉFINITION

Le **passé composé** exprime une action passée achevée, en lien avec le présent de celui qui parle : il domine dans les récits autobiographiques et les dialogues. Le **plus-que-parfait** exprime une action antérieure à une autre action passée : *Il **avait fini** quand je suis arrivé.*

3 Le futur et le conditionnel

DÉFINITION

Le **futur** exprime une action à venir, une prévision ou un ordre atténué (*Tu feras tes devoirs*). Le **conditionnel** exprime une hypothèse (*Si j'avais le temps, je viendrais*), un fait incertain (*L'accident aurait fait deux blessés*), une demande polie (*Pourriez-vous…*), ou le futur dans le passé (*Il disait qu'il viendrait*).

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Nommer le temps sans donner la valeur. — « Présent de l'indicatif » ne rapporte qu'une partie des points : le correcteur attend « présent de vérité générale, car la phrase énonce une règle toujours vraie ».

Le réflexe : Toujours compléter : temps + valeur + justification par le contexte.

JUSTIFIER L'EMPLOI D'UN TEMPS

1. Identifier le temps et le mode du verbe.
2. Regarder le contexte : récit au passé, dialogue, maxime, description ?
3. Choisir la valeur qui correspond.
4. Rédiger la réponse : temps, valeur, puis justification tirée du texte.

EXEMPLE

Justifie le temps : « Il marchait depuis des heures. Soudain, un loup surgit devant lui ; l'homme s'arrête, retient son souffle. »

1. *marchait* : imparfait, action en cours, arrière-plan.
2. *surgit* : passé simple, action soudaine de premier plan.
3. *s'arrête, retient* : présent de narration au milieu d'un récit au passé.

Le présent de narration rend la scène plus vivante et dramatise le moment.

À VÉRIFIER

- Ai-je donné temps ET valeur ?
- Ai-je justifié par le contexte ?
- Ai-je repéré un présent de narration ?
- Ai-je reconnu les valeurs du conditionnel ?

À RETENIR

- **Présent** : énonciation, vérité générale, habitude, narration, futur proche.
- **Imparfait** (arrière-plan, habitude) / **passé simple** (premier plan).
- **Passé composé** (achevé, lié au présent) ; **plus-que-parfait** (antériorité dans le passé).
- **Conditionnel** : hypothèse, fait incertain, politesse, futur dans le passé.